



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00118

Numéro SIREN : 520 428 301

Nom ou dénomination : 3 E SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2017 sous le numéro de dépôt 5757

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL BRETLMIM

485 rue Jurien de la Gravière
29200 Brest

V/REF :

N/REF : 2010 B 118 / 2017-A-5757

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 17/11/2017, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 08/09/2017

- Changement(s) de commissaire(s) aux comptes
- Démission de directeur général

Concernant la société

3 E SOLUTIONS

Société par actions simplifiée

rue des Entrepreneurs

Le Mespoal

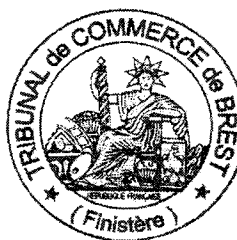
29290 Saint-Renan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-5757 le 17/11/2017

R.C.S. BREST 520 428 301 (2010 B 118)

Fait à BREST le 17/11/2017,

LE GREFFIER



[Signature]
B. Bmer

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

Dépot N° AS757

Le 17 NOV. 2017

3 E SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros

R.C.S. BREST

Siège social : Le Mespaol - Rue des Entrepreneurs, 29290 SAINT RENAN

520 428 301 RCS BREST

=====

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le huit septembre,
A 10 heures 30,

Les associés de la société 3 E SOLUTIONS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
Le Mespaol - Rue des Entrepreneurs 29290 SAINT RENAN, sur convocation faite à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric LEGUY, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Michel PETERS est désigné comme secrétaire.

La société SORECOR, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absente
et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les
associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 314 668 actions sur les 400
000 actions ayant le droit de vote, dont aucune action ayant voté par correspondance.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut
valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au
31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur
disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation,
à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

E.C.

ORDRE DU JOUR

-,
-,
-,
-,
-,
-,
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes,
- Révocation du Directeur Général et conséquence qui en découlent,
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

.../...

TROISIEME RESOLUTION

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de la société SORECOR, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Béatrice BLANCHARD, Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, et ceux-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelés dans leurs mandats, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- **La société EVOLUCIE**
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros,
ayant son siège social à BREST (29200) – 38 rue Jim Sevellec,
immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 812 836 732,
représentée par sa présidente, Madame Christine INIZAN,

en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- **Monsieur Yann LEBRETON**
domicilié 1 rue Fontaine Saint Pierre – 29470 PLOUGASTEL DAOULAS,

en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

E. L.

pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de mettre fin par anticipation, à compter de ce jour, au mandat de Madame Alexandra BERAUD, Directrice Générale de la Société, et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

.....

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été certifié conforme par le Président, Monsieur Eric LE GUY.

**Le Président
Eric LE GUY**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name of the President.